

L'Essentiel

Le magazine de la Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles et Adhésifs



www.fipec.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009 :

une profession en mouvement pour sortir de la crise



ACTUALITÉ

**Travaux réglementaires :
Coatings Care, CMR, CLP,
Transports...**

FOCUS

**Nanotechnologies
et nanomatériaux :
au cœur du débat**



Actualité3

L'Essentiel de l'Europe6

Dossier7

Assemblée Générale
2009 : Une profession en
mouvement face à la crise

Filières12

• Peintures

Bâtiment - Grand Public

Carrosserie

Anti-corrosion

Industrielles

• Encres

Imprimerie et Emballage

• Colles

Adhésifs et Mastics

• Couleurs

Art, Loisir et Enseignement

Focus14

Nanotechnologies et
nanomatériaux : au
cœur du débat• **Directeur de la publication**
Michel Le Tallec• **Rédactrice en chef**
Dominique Ayoul• **Reportages et rédaction**
CommLC• **Photos et illustrations**
FIPEC - O. Gombert• **Conception graphique**
Hervé Carasco• **Réalisation PAO**
Sophie Delbar• **Impression**
Imprimerie TAAGLa FIPEC remercie les personnes
qui ont collaboré à ce numéro• **FIPEC :**
42, avenue Marceau - 75008 Paris• **Contact :** Dominique Ayoul
Direction des Affaires économiques
et de la Communication

Tél. : 01 53 23 09 83

E-mail : direco@fipec.org

www.fipec.org**Le contexte de crise globale,**

qui affecte l'ensemble des économies et par conséquent, tous nos métiers, nous oblige à réagir, à nous battre, à tout mettre en œuvre pour relancer une mécanique qui s'essouffle et rétablir

la confiance à tous les niveaux.

Dans cette optique, les industriels membres de la FIPEC et l'équipe des permanents se sont engagés :

- à saisir l'opportunité, non seulement de constater et d'examiner, mais aussi et surtout de corriger et de construire,
- à se recentrer sur notre raison d'être qui consiste à rassembler des entreprises et des entrepreneurs,
- à identifier les problèmes, les anticiper et participer à la recherche de solutions,
- à établir, au-delà de nos métiers, des liens en amont et en aval, en pratiquant une politique de filière,
- à dépasser nos frontières hexagonales pour suivre la globalisation des réglementations en nous impliquant dans les débats internationaux,
- à resserrer les liens avec les administrations nationales et européennes, qui ont besoin de nos expertises,
- à communiquer sur tous les sujets qui peuvent apporter des ouvertures à nos lecteurs et auditeurs,
- à participer à la qualification des collaborateurs en soutenant les écoles qui les forment et en donnant de la visibilité aux offres et demandes d'emploi.

L'indispensabilité des peintures, vernis, enduits, des colles, adhésifs et mastics, des encres, des couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement, assurera longtemps encore l'existence de nos métiers et le développement de nos entreprises.

Nous sommes conscients des enjeux économiques, sociaux, techniques et réglementaires particulièrement décisifs en cette période difficile et pleine d'incertitudes.

Nous continuerons à porter tous nos efforts et notre vigilance en aidant les entreprises membres de la Fédération à surmonter cette crise.

Michel Le Tallec

Délégué Général de la FIPEC

Assemblée Générale 2009

Election des membres du bureau FIPEC

Michel Dufour (ALLIOS) a été réélu Président de la FIPEC et entame son troisième mandat.

Jacques Guyot (GEB) a été élu Président Adjoint de la FIPEC. Il a été élu Président de l'AFICAM lors de son Assemblée Générale le même jour.

Philippe Perisse (BASF COATINGS), élu l'année dernière Président-Adjoint, devient Vice-Président cette année.

Patrice Fremaux conserve son mandat de trésorier.



Président



Vice-Président



Président Adjoint



Trésorier

Les membres du bureau FIPEC

Election des membres du bureau AFICAM

Ont été élus lors de l'Assemblée Générale AFICAM du 27 mai 2009 : Jacques Guyot (GEB), Président ; Christian Klopfenstein (BOSTIK), Vice-Président ; Marc le Pellec (PARAMELT), Trésorier et Jérôme des Buttes (SIKA), Secrétaire. Le Conseil de Direction a accueilli un nouveau membre : Geoffroy Barrère (CEGECOL).



Election des membres du bureau AFEI



Réélection lors de l'Assemblée Générale AFEI du 27 mai de : Bruno Delanoë (SIEGWERK France) en qualité de membre du Comité de Direction pour un mandat de 3 ans. La réunion qui a suivi a désigné pour un mandat de un an, les membres du Bureau de l'AFEI, en qualité de : Vice-Président, Antoine Jalenques de Labeau (INX INTERNATIONAL France) ; Trésorier, Bernard Konradt (HUBER France) ; Secrétaire, Bruno Delanoë (SIEGWERK France). Jean-Michel Schmitt (FLINT Group) avait été élu Président de l'AFEI (mandat de 3 ans) lors de l'Assemblée Générale de 2007.

Elections au sein du Syndicat des Industries des Peintures et Vernis de la Région Parisienne, du Centre et de l'Ouest

Lors de l'Assemblée Générale du 27 mai, le syndicat a procédé à l'élection ou la réélection des membres du Comité de Direction : Georges Benichou (AkzoNobel COATINGS) ; Jean-François Corbineau (MATERIS PAINTS) ; Nicolas Ensminger (STO) ; Jean-François Ferrer (JOTUN France) ; Gérard Gaillard (BS COATINGS) ; Jean-Marie Greindl (PPG AC EMEA France) ; Pascal Hoareau (ONIP) ; Henri Jardin (TOUPRET) ; Christophe Sabas (BECKER INDUSTRIAL COATINGS). A l'issue de l'Assemblée Générale, le nouveau Comité de Direction s'est réuni pour procéder à l'élection du Président et du Vice-Président Trésorier. Ont été réélus pour le mandat de Président, Pascal Hoareau (ONIP) et, pour le mandat de Vice-Président Trésorier, Henri Jardin (TOUPRET).



À gauche : Michel Le Tallec - Délégué Général de la FIPEC

À droite : Pascal Hoareau - Président du SIPV

Table ronde : « Sortir de la crise : état des lieux et perspectives pour nos industries »

Lors de son Assemblée Générale, le 27 mai dernier, la FIPEC a souhaité aider ses adhérents à mieux cerner la crise économique que subissent de plein fouet les industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs. En leur proposant une table ronde animée par Nicolas Angel, journaliste consultant, sur le thème : « Sortir de la crise : état des lieux et perspectives pour nos industries », la Fédération a donné un accès privilégié

à une analyse et à des prospectives économiques réalistes, concrètes et adaptées à leur secteur.

Ainsi, la FIPEC a réuni des intervenants dont l'expertise a permis de couvrir tous les aspects de l'entreprise dans un contexte de crise, qu'ils soient économiques, industriels, sociaux, financiers ou politiques.

Synthèse de la Table Ronde disponible sur : www.fipec.org



De gauche à droite : Laurent Faibis, Président du Groupe XERFI ; William Nahum, Médiateur du Crédit Délégué ; Yvon Jacob, Président du Groupement des Fédérations Industrielles - GFI et Président de la Fédération des Industries Mécaniques - FIM ; Jean-Frédéric Poisson, Député des Yvelines, Premier Maire Adjoint de la Ville de Rambouillet, Secrétaire National en charge de l'emploi à l'UMP



Dr Stéphane Fouquay (BOSTIK) a été élu Président de la Commission technique de la FIPEC

Les changements de l'avenue Marceau



Sylvia Métier - Chargée de la comptabilité et des statistiques - est arrivée à la FIPEC le 4 mai dernier. Elle succède à Barbara Godard qui a rejoint un cabinet d'expertise comptable. Avec 27 années d'expérience en comptabilité d'entreprise et de fédération, elle est aussi chargée de collecter les statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles des entreprises, pour réaliser les statistiques économiques des secteurs

des peintures, encres, couleurs et colles. Cette mission, qui relève de la Direction des Affaires économiques, est essentielle pour la Fédération afin de justifier du poids de ses secteurs.

Un an déjà que Christine Huck a rejoint la FIPEC et vous accueille lorsque vous vous rendez à votre Fédération. En charge de la bonne organisation logistique des multiples réunions de commissions ou de groupes de travail, elle assure également la gestion des services généraux.



Film FIPEC : Tournage en cours



Dans le cadre de la réalisation d'un film institutionnel sur les secteurs et les métiers des peintures, le groupe de travail animé par Mme Dominique Ayoul, en charge des Affaires économiques et communication, a entamé une série de tournages au cours des mois de juin et juillet. Plusieurs prises de vue ont eu lieu chez les adhérents, qui se sont prêtés à l'œil de la caméra : coloristes, formateurs, chargés d'affaires, techniciens de laboratoire ou encore ingénieurs chimistes décrivent leur métiers en répondant à des interviews autour des thèmes sélectionnés par le groupe de travail.

Ce film de 20 à 30 mn sera introduit par un clip institutionnel. L'objectif est de faire prendre conscience que la peinture est partout et, par ses fonctions protectrices et esthétiques, est indispensable à tous les univers : terre, air, mer. Suivront des séquences à thème, qui s'articuleront autour de 4 chapitres : technologies, secteurs, métiers, environnement. Ce film pourra être exploité dans son intégralité ou par modules, permettant de s'adresser à des cibles multiples, pour la plupart institutionnelles ou pédagogiques. Cet outil, qui sera mis à la disposition des adhérents, devra chasser les idées reçues et véhiculer une image de modernité et de haute technicité. Elle présentera une industrie soucieuse des préoccupations environnementales et de santé, qui compte une grande diversité de métiers. La FIPEC tient à remercier l'ensemble des « acteurs » qui ont bien voulu jouer le jeu de la mise en lumière de toute une profession !

Coatings Care : le projet franco-anglais adopté à Vancouver



Le comité international de pilotage du programme de progrès « Coatings Care » s'est réuni, du 3 au 6 mars 2009, à Vancouver où 4 continents étaient représentés. Étaient notamment présents, la Chine, le Japon, l'Australie et le Brésil. A cette occasion, le projet de code de responsabilité sociale, porté par la France et l'Angleterre, a été adopté en tant que code facultatif dans un premier temps. Ce code sera prochainement traduit et mis à disposition (démarche volontaire). Il est à noter que ce document, s'il reste très « basique » pour nos pays européens, est une avancée considérable pour certains pays et devrait aussi s'avérer très utile si le projet d'étiquetage social, voulu par le gouvernement Français dans le cadre du « Grenelle », est adopté.

Par ailleurs, au cours de la réunion d'IPPIC (International Paint and Printing Inks Council), les participants ont insisté sur l'importance d'une communication relative à la normalisation ISO, compte-tenu des enjeux pour les entreprises. La FIPEC a accepté de coordonner les actions engagées.

CLP : nouveaux critères, nouvelle classification

Si REACH est un règlement qui réforme la mise sur le marché et l'utilisation des produits chimiques, le règlement CLP (Classification, Labelling & Packaging), entré en vigueur le 20 janvier 2009, est basé sur les recommandations internationales du GHS (Global Harmonised System). Il vise à améliorer l'information fournie sur l'emballage et l'étiquetage. L'adoption des nouvelles règles sera progressive et les deux systèmes (système actuel : directives 67/548/CEE « Substances » et 99/45/CE « Préparations » - nouveau système : règlement 1272/2008 « CLP ») coexisteront pendant plusieurs années.

Le nouveau système sera obligatoire au 1^{er} décembre 2010 pour les substances et au 1^{er} juin 2015 pour les mélanges. Les entreprises peuvent toutefois anticiper la mise en œuvre des nouvelles règles avant les dates butoirs, en mentionnant systématiquement l'ancienne classification sur les Fiches de Données de Sécurité. Le double étiquetage est en revanche proscrit.

La classification de certains produits va donc évoluer.

Par ailleurs, le terme « préparation » est remplacé par celui de « mélange » et les 15 « catégories de danger »

actuelles sont remplacées par 28 « classes de danger », dont 10 pour la santé, elles-mêmes divisées en catégories de danger.

Quant aux symboles de danger qui apparaissent aujourd'hui dans un carré sur fond jaune-orange, ils seront remplacés par un losange blanc, bordé de rouge. Les pictogrammes sont disponibles sur le site officiel de l'UNECE : www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/pictograms.html

Séminaire « Transport de matières dangereuses »

La FIPEC a réuni au printemps dernier une quarantaine d'entreprises lors d'un séminaire d'information sur le thème du transport, sujet transversal des secteurs d'activité.

Ont été abordées les principales modifications des réglementations, notamment du code relatif au transport

des marchandises dangereuses par route (ADR) et du code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). L'accent a été mis sur le rôle et l'impact de cette réglementation, à appréhender le plus en amont possible.

Convention d'objectifs CMR

La participation active des trois organisations institutionnelles clefs (DGT + INRS + CNAMTS) a permis de dégager la possibilité d'aides financières par procédure simplifiée, pour la substitution de substances CMR. Un guide est en préparation, de même qu'un tryptique et de nombreux documents de sensibilisation et de formation/information. Par ailleurs, le site Internet de la FIPEC hébergera bientôt un site spécifique.



L'essentielle de l'Europe



Assemblée Générale 2009 :



European Adhesives & Sealants Conference 2009

September 17-18, Budapest, Hungary



L'Assemblée Générale FEICA du 17 au 18 septembre 2009

à Budapest. La capitale hongroise est un important carrefour économique et politique en Europe Centrale et de l'Est (le siège de l'Institut Européen d'innovation et de Technologie - IET - va y être construit prochainement). Elle permettra à la FEICA d'aller à la rencontre des industriels de ces régions. Par ailleurs, les 250 acteurs majeurs en Europe de l'industrie des colles, adhésifs et mastics accueilleront pour cette édition, les Etats-Unis, la Chine, la Turquie et l'Afrique du Sud. Ils traiteront le thème du développement durable, sujet au cœur des préoccupations de ce secteur. Avec des intervenants de haut niveau, la FEICA propose au programme de nombreuses conférences qui s'articuleront autour des sujets d'actualité, techniques et réglementaires, tels que REACH ou le contact alimentaire, ainsi qu'un forum sur le thème « Business et Développement Durable ».

Pour plus d'information : www.feica-conferences.com/invitation/welcome/

6

Repositionnement de l'industrie européenne dans un contexte économique de « vents contraires »*

L'objectif de l'Assemblée Générale de CEPE, qui aura lieu du 23 au 25 Septembre prochains à Budapest, aura pour objectif de développer des stratégies pour faire face aux « vents contraires économiques ». L'industrie européenne des peintures, encres, couleurs et colles subit actuellement des baisses sérieuses dans les demandes et la plupart des entreprises ont entamé des stratégies de survie. Dans ce contexte peu favorable, CEPE tient à rassembler l'ensemble de ses adhérents dans un esprit positif afin de mener une réflexion commune sur le positionnement durable et innovant de son industrie, et ce, malgré un contexte législatif qui continue à peser lourdement sur ses secteurs.

Le programme détaillé de la conférence est disponible sur le site Internet : www.european-coatings.com/cepe.

* " Re-positioning in economic headwind " - Thème de l'Assemblée Générale 2009 de CEPE

Actualité



- Le Groupe de Secteur européen des couleurs pour l'art a tenu sa réunion annuelle le 19 mai dernier au Mans, à l'invitation de la société française COLART. La réunion s'est axée sur les changements stratégiques en matière de contenu et sur l'information économique et de marché d'intérêt commun. La mise en place d'un programme pour accroître l'utilisation des couleurs d'art, par les élèves, les amateurs d'art et les peintres amateurs, a été décidée sur le modèle de l'étude de recherche à l'éducation, réalisée en coopération avec IAMTA (International Art Material Trade Association), une organisation basée aux Etats-Unis et très active dans ce domaine.
- Le Comité technique des peintures décoratives ainsi que le Comité technique des peintures carrosserie se sont réunis en avril 2009 afin de discuter et prendre des décisions concernant certains points des directives COV 1999/13/CE (Directive Emissions de solvants) et 2004/42/CE (Directive produits). Des commentaires ont été émis au sujet de la proposition de révision de la Directive produit 2004/42/CE.



Actualité

- EuPIA travaille activement sur la réglementation relative au contact alimentaire applicable dans le domaine de l'emballage alimentaire et sur l'établissement de la liste d'inventaire des composants pour les encres, destinée aux emballages alimentaires. EuPIA travaille également régulièrement sur l'amélioration de la sécurité opérationnelle en entreprise.
- Le Conseil poursuit son dialogue avec la Confédération Européenne de l'Industrie du Papier (CEPI) sur l'utilisation du papier et carton imprimé recyclé, pour l'emballage alimentaire. La finalité est d'arriver à une vision commune de la chaîne de l'emballage alimentaire.
- Une fiche d'information sur la durabilité et l'empreinte carbone des encres fournies aux imprimeries, va être réalisée.
- EuPIA annonce sa prochaine conférence annuelle les 11 & 12 mars 2010 en Belgique.

Assemblée Générale 2009

Une profession en mouvement pour sortir de la crise

L'Assemblée Générale 2009 de la FIPEC, qui s'est tenue le 27 mai dernier à Paris, a rassemblé toute une profession dont l'importance et la diversité des marchés la place au cœur du dispositif économique national et européen. Cette rencontre a offert un plateau unique et représentatif des secteurs français des Peintures, Encres pour l'imprimerie et l'emballage, Couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement, Colles, Adhésifs et Mastics, et de leurs filières.



Les membres du bureau de la FIPEC. De gauche à droite : Patrick Frémaux, Trésorier ; Jean-Michel Schmitt, Vice-Président ; Philippe Périssé, Président Adjoint ; Michel Dufour, Président ; Michel Le Tallec, Délégué Général



Plus de 200 adhérents et invités assistaient à l'Assemblée Générale

L'année 2008 s'est caractérisée par une crise structurelle et globale qui a déjà un impact aussi bien sur les services et la consommation, que sur les secteurs productifs comme ceux couverts par la FIPEC.

Devant ce constat, la Fédération et ses adhérents saisissent les opportunités « pour identifier, anticiper et participer à la recherche de solutions » a souligné Michel Le Tallec, Délégué Général. Cette dynamique, qui consiste à rassembler des entreprises et des entrepreneurs responsables, fixe la volonté commune d'une profession en mouvement, pour relancer la mécanique et réamorcer la confiance indispensable à la croissance. « Cette profession dont nous avons la charge, existe et vit par et pour nos entreprises. Elle est une réalité économique dont l'indispensabilité de ses produits assure, pour longtemps encore, une existence et un développement toujours plus performant » Michel Dufour, Président de la FIPEC.



Allocution de Michel Dufour, Président de la FIPEC

Ce n'est pas un hasard si la FIPEC a illustré cette année son Assemblée Générale par sa traditionnelle Table Ronde sur le thème « Sortir de la crise : état des lieux et perspectives pour nos industries ». Cette préoccupation participe activement à une réflexion commune sur les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain. Le débat a donné aux adhérents de la FIPEC un

accès privilégié à une analyse et à des perspectives économiques réalistes, concrètes et adaptées à leur secteur. « La crise que nous traversons est un épisode négatif qui ne peut être que passager. Elle nous met face à des réalités dont nous devons tirer des leçons pour mieux nous armer, pour une réussite future encore plus performante que celle que nous avons connue dans le passé. A cette fin, la Table Ronde avait pour vocation d'apporter des éléments de réflexion et des solutions. Plusieurs responsables de nos commissions et de nos groupements ont traité du sujet tant il est vrai que les problèmes posés par la crise et les dispositions à prendre diffèrent selon les métiers que nous représentons », Michel Dufour.

Crise économique, Grenelle Environnement, REACH, normalisation, réformes sociales, formation... l'actualité est dense et le rythme des réformes est soutenu... Plus que jamais, l'action collective est indispensable pour participer à l'élaboration d'une nouvelle politique industrielle au niveau national et européen.

Statistiques économiques

Produits fabriqués + importation	tonnes livrées	Facturés HT
Répartition par secteur		
Peintures, vernis et produits assimilés	1 225 287	3 389 880 K€
Couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement	11 439	60 430 K€
Encres d'imprimerie + adjuvants	70 696	407 911 K€
Colles, adhésifs	688 412	725 429 K€
Soit total Peintures, couleurs, encres, colles	1 995 834	4 583 640 K€

Source SESSI - Ministère de l'Industrie - Chiffres 2007

Les ventes peintures, tous marchés confondus, connaissent une baisse de 1,6 % à fin 2008, après avoir connu une croissance de près de 2,5 % l'année précédente.

D'une façon générale, la première partie de l'année 2008 a été convenable et parfois très convenable dans certains secteurs. La situation dans l'industrie s'est retournée brutalement dès le mois de juin jusqu'à devenir catastrophique, pour les constructeurs automobiles particulièrement, en décembre. Aucun des grands secteurs de la FIPEC n'a été épargné.

Les tendances des marchés au 1^{er} trimestre 2009 laissent entrevoir des baisses jusque-là encore jamais atteintes.

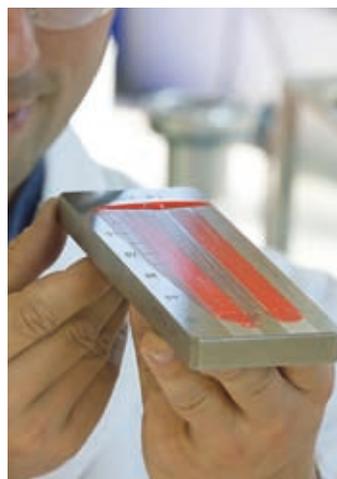
Chiffres des marchés par secteur à fin avril 2009 :

- Peintures **bâtiment et grand public** : entre -9 et -10 %
- Peinture **anti-corrosion** : -5 %
- Peintures **industrielles** : entre -20 et -70 % selon les secteurs
- **Retouche automobile** : entre -10 et -12 %
- **Première monte automobile** : entre -30 et -35 %
- **Colles, adhésifs et mastics** : ces marchés suivent globalement la même tendance que les marchés peintures, avec quelques nuances liées à certaines spécificités produits
- **Encres d'imprimerie** : entre -10 et -15 %
- **Couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement** : -15 %

Nombre de Groupes / Sociétés affiliées		147	
Peintures	99	Couleurs fines	11
Colles adhésifs	29	Encres d'imprimerie	8
Effectif total*		19 107	
78,4 % des établissements ont plus de 50 salariés. On note toutefois que 50,2% des salariés travaillent dans des établissements de 100 à 500 salariés			
L'ensemble des ventes peintures, couleurs, encres, colles, tous marchés confondus, représentent pour l'année 2007 un total de 1 995 834 tonnes livrées, soit un CA global de plus de 4,5 milliards d'€			

* Source UNEDIC / FIPEC 2007

Bilan des Affaires techniques et réglementaires



Les préoccupations techniques et réglementaires sont dominées par les sujets santé et environnement, sur lesquels les industriels de la FIPEC se mobilisent. Toutefois, changer les modes de production, les habitudes de consommation, amène des transformations importantes qui nécessitent une implication à long terme. Même si ces changements s'accompagnent de contraintes, ils pourront, pour quelques secteurs, apporter de nouveaux marchés, notamment dans le bâtiment.

Grenelle Environnement

« La France doit contribuer à la révolution écologique, chez elle, en Europe et dans le monde » : objectif du Président de la République, finalité du Grenelle Environnement et orientation dans laquelle les industries de la FIPEC se sont engagées... L'ère écologique est en marche.

La traduction juridique du Grenelle Environnement, qui comportait 85 mesures, prévoyait leur mise en œuvre dès le 4 janvier 2008, dans le premier projet de loi Grenelle. Les 33 Comités Opérationnels ont travaillé par la suite sur plus de 320 résolutions.



Les spécificités pour nos secteurs d'activité

L'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) a été mise en avant de même que les travaux de rénovation des bâtiments, soit 80 millions de m² pour le secteur public, 800 000 logements sociaux ; le tout pour 40 milliards d'Euros. Dans ce contexte, un chantier est jugé prioritaire : la généralisation des labels BBC (Bâtiment Basse Consommation) pour le public et le tertiaire en 2010, puis le privé en 2012. Enfin, le passage aux bâtiments à énergie positive (BEPO) en 2020. Le marché des ITE devrait exploser suite au Grenelle Environnement et passer de 4 millions de m²/an à 20 voire 80 millions de m²/an. Le problème critique de la qualification des professionnels et d'une formation adaptée va très vite se poser.



De la transparence dans l'étiquetage

La loi Grenelle 1 a été adoptée par le Sénat le 23 juillet 2009. Concernant l'air intérieur, il est prévu de soumettre les produits de construction et de décoration à un étiquetage obligatoire, notamment sur leurs émissions et contenus en polluants volatils, et d'interdire dans ces produits les substances classées cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 et 2 (CMR1 et CMR2).

La FIPEC participe activement à ces travaux afin d'assurer une cohérence des mesures futures avec les réglementations existantes et la définition de mesures proportionnées de façon à bien renseigner le consommateur. En effet, de nombreux étiquetages obligatoires sont déjà présents sur ces emballages. La FIPEC veille alors à ce que l'information délivrée reste lisible et utile.



L'optimisation de la gestion des déchets, la promotion du recyclage et de la valorisation des déchets sont des mesures phares du Grenelle Environnement. Parmi ces mesures, l'une s'oriente vers la mise en œuvre d'une responsabilité élargie du producteur pour certains déchets ménagers. Hautement concernés par les enjeux environnementaux de cette question, la FIPEC et ses adhérents participent activement aux travaux pilotés par le Ministère en charge de l'écologie et l'ADEME. L'objectif est de mettre en place une gestion efficace de ces déchets, tout en assurant la sécurité juridique aux entreprises et un impact financier raisonnable, dans un contexte économique difficile.

REACH est dans sa phase « active » depuis le 1^{er} juin 2008...

2008 fut une année décisive pour la mise en œuvre de REACH. La première phase active du pré-enregistrement des substances fabriquées et importées en Union Européenne à une tonne ou plus par an, a eu lieu entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre 2008. Cette phase fut primordiale pour les fournisseurs des adhérents FIPEC et les entreprises importatrices de pays non-européens. L'ECHA (Agence Européenne des Produits Chimiques) a ainsi reçu environ **2,75 millions d'enregistrements préalables** concernant **150 000 substances** et **65 000 entreprises**. En France, plus de 4 400 entreprises ont pré enregistré.



Au cours de l'année, la FIPEC a sensibilisé ses filières, dont les circuits de **distribution automobile** (FEDA), les **équipementiers** (FIEV) et la **retouche automobile** (CNPA, FNAA, GNCR) ainsi que le secteur de **l'ameublement**, lors d'un séminaire organisé par le FCBA. Le secteur des colles, via l'AFICAM, est intervenu dans un séminaire de formation où plusieurs secteurs (**l'habillement, la chaussure, les parcs d'attraction, les centres d'études scientifiques**) étaient réunis pour déchiffrer REACH. De nombreux utilisateurs finaux ont pris conscience de l'ampleur du sujet et des tâches à accomplir... De son côté, le secteur des encres, via l'AFEI, a sensibilisé les adhérents du pôle graphique de l'Ouest (environ 30 sociétés adhérentes, éditeurs et maquetistes, imprimeurs et reprographes, façonniers et finisseurs, routeurs et distributeurs).



Les nanotechnologies présentent un potentiel de développements techniques et des enjeux économiques considérables pour l'industrie. Leur émergence suscite néanmoins des questions quant à leurs impacts sanitaires et environnementaux. Elles doivent donc être maîtrisées tant sur le plan sécuritaire que technique. La FIPEC a choisi d'être proactive pour soutenir leur essor.

Afin d'informer et d'expliquer au grand public, aux consommateurs et aux clients cette technologie si prometteuse, la FIPEC a publié une brochure technique « **Nouvelles peintures : les nanotechnologies moteurs d'innovation** ainsi qu'une fiche générale « **Quand le nanomonde se met au service de l'homme** ».

Voir le FOCUS en page 14.

Bilan des Affaires sociales et juridiques

Après un premier trimestre 2008 positif, des suppressions d'emploi ont été observées en France dès le second trimestre pour s'accroître au cours du second semestre. On constate notamment, en un an, un recul de l'emploi industriel de 2,2 % et une chute spectaculaire de l'emploi intérimaire de 21,2 %. Le taux de chômage atteint fin 2008, 8,2 % de la population active.

Dans la branche, les chiffres annuels de l'UNEDIC indiquent une inflexion des effectifs au 31/12/2007¹ (-1,1 % par rapport à 2006) pour l'ensemble des industries chimiques (code APE 24) avec 246 149 salariés.

Dans les peintures et les encres, les chiffres annuels de l'UNEDIC indiquent une baisse des effectifs de 1,5 %. Ils ont été ramenés à 15 685 au 31/12/2007¹, contre 15 930 au 31/12/2006. Le nombre d'établissements recensés s'établit à 387 (395 au 31/12/2006). Le taux d'activité des femmes s'avère stable avec 27,7 % de l'effectif total.

Dans le secteur des colles et gélâtines (qui ne correspond pas exclusivement à l'AFICAM), l'UNEDIC a recensé 53 établissements en 2007¹ et un effectif global de 3 422 salariés au 31/12/2007, en recul de 7,1 % par rapport à 2006 (3 686 salariés). Le taux d'activité des femmes reste plus élevé que dans le secteur des peintures et encres avec 29,5 % du total des effectifs du secteur.



Malgré un contexte économique international et national dégradé, le Gouvernement a affiché sa ferme volonté de poursuivre les réformes sociales en 2009, de renforcer le dialogue social avec les partenaires sociaux et d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Un certain nombre d'accords sociaux ont été signés par la FIPEC, détaillés dans le rapport d'activité.

En 2009, l'agenda social s'articule autour des points suivants :

- La conclusion des consultations par le Député Jean-Frédéric Poisson, missionné par le Premier Ministre, sur le rôle des branches dans le renouvellement du dialogue social en France et le financement du paritarisme ;
- Les négociations interprofessionnelles en cours sur les régimes de retraite complémentaire et la médecine du travail ;
- Des concertations sur la gouvernance des entreprises et la modernisation des institutions représentatives du personnel ;
- Les négociations au niveau de la branche sur la politique salariale, le droit syndical, la GPEC, les seniors, la formation professionnelle ;
- La prise en compte du développement du dialogue social au niveau européen.

Retrouvez les détails du rapport d'activité 2008 disponible en version PDF à télécharger sur : www.fipec.org



¹ - Les chiffres annuels d'emploi de l'UNEDIC des différents secteurs d'activité sont publiés avec une année de décalage. Les données de la dernière année connue sont provisoires et rectifiées l'année suivante.

Les moments forts de la Journée FIPEC 2009



Arrivée des adhérents au Pavillon Dauphine à Paris
Patrick Frémaux - Trésorier de la FIPEC



Table Ronde « Sortir de la crise :
état des lieux et perspectives pour nos industries »



De gauche à droite :
Martin Kanert - Executif Manager EuPIA
Jan van der Meulen - Managing Director, CEPE
Michel Le Tallec - Délégué Général FIPEC



Intervenants de la Table Ronde (de gauche à droite) :
Laurent Faibis - Président du Groupe XERFI
William Nahum - Médiateur du Crédit Délégué
Yvon Jacob - Président du Groupement des Fédérations Industrielles
et Président de la Fédération des Industries Mécaniques
Jean-Frédéric Poisson - Député des Yvelines, Premier Maire
Adjoint de la Ville de Rambouillet et Secrétaire National
en charge de l'emploi à l'UMP 11



De gauche à droite : Maria Gillet - Assistante de Direction FIPEC
André Decamp - FLINT Group
Denis Aftalion - SUN CHEMICAL
Vincent Knaub - HUBER France
Bruno Delanoë - SIEGWERK France



De gauche à droite :
Philippe Périssé - Vice Président de la FIPEC
Michel Dufour - Président de la FIPEC
Jacques Guyot - Président de l'AFICAM



De gauche à droite : Nadège Gauvin - Chargée
de mission aux Affaires techniques et réglementaires FIPEC
Christophe Gosselin - AkzoNobel
Pierre Gachet - Zolpan



Présentation du rapport d'activité par Michel Le Tallec -
Délégué Général de la FIPEC



De gauche à droite :
Dominique Ayoul - Affaires économiques et
Communication FIPEC et Christophe Sabas - BECKER
INDUSTRIAL COATINGS



De gauche à droite : Bruno Delanoë - Secrétaire de l'AFEI
André Decamp - FLINT Group
Denis Aftalion - SUN CHEMICAL



La Table Ronde était animée par Nicolas Angel -
Journaliste consultant



De gauche à droite :
Jacques Guyot - Président de l'AFICAM
et Président adjoint de la FIPEC
Jérôme des Buttes - Secrétaire de l'AFICAM
Jean-Marc Barki - Président de la FEICA

Actualité des 4 filières FIPEC

PEINTURES

BÂTIMENT & GRAND PUBLIC

Batimat 2009 se prépare...



Avec une nouvelle identité visuelle et une scénographie inédite, l'espace Finition & Décoration (27 % des exposants) du salon Batimat, devient « Zoom » et accueillera tous les produits dédiés à l'aménagement intérieur et extérieur. Cet espace sera composé de 4 grands secteurs : agencement intérieur, éclairage, revêtements, aménagement extérieur.

« Zoom Color », espace dédié à la couleur, proposera des animations, des démonstrations et un parcours de visite, en partenariat avec les professionnels de la peinture.

Zoom Color - Batimat du 2 au 7 novembre 2009 - pavillons 7.2 et 7.3

Peintres et Peintures pour la France - 3PF

L'association poursuit son tour de France en bus, destiné à promouvoir les métiers de la peinture. Deux étapes ont été réalisées, dont l'une en Pays de Loire, qui a remporté un très grand succès.

Un film mettant en valeur les métiers de la peinture est actuellement en préparation.

LME

Les décrets d'application relatifs aux accords dérogatoires dans la filière bricolage et la filière « matériaux de construction et de décoration » sont parus.

- Décret n° 2009-488 du 29 avril 2009 filière matériaux de construction et de décoration.

- Décret n° 2009-374 du 2 avril 2009 filière bricolage.

Pour plus d'information :

www.dgccrf.bercy.gouv.fr/documentation/lme/derogations_delais_paiement.htm

www.mamaisonmapeinture.com

12

Réalisé à l'initiative du Groupement Peintures Grand Public de la FIPEC, le nouveau site Internet www.mamaisonmapeinture.com a rencontré un vif succès auprès de la presse. Les différents média professionnels et notamment les webzines qui relaient l'actualité du web, ont couvert son lancement en mars 2009. Sur le site, les adhérents de la FIPEC partagent leur savoir-faire pour offrir au public un outil informatif et pédagogique sur les peintures décoratives.



Organisée en 4 grandes rubriques et 3 annexes, l'information y est clairement développée :

La peinture, c'est un plaisir ! : préparation des surfaces, outils et techniques d'application, choix des peintures en fonction des supports...

La peinture, c'est gai ! : notions d'harmonie des couleurs, des ambiances et des volumes, tendances...

La peinture, c'est sain ! : nouvelles formulations respectueuses de la santé et de l'environnement, réglementations drastiques...

La peinture, c'est performant ! : nouveaux champs d'application, dernières innovations esthétiques et technologiques...

Les annexes : trucs et astuces ; questions / réponses ; lexique. www.mamaisonmapeinture.com est le premier et unique site institutionnel sur la peinture.

PEINTURES ANTICORROSION

Nouveau Président

Philippe Cabaret (PPG AC France) a été élu Président du Groupement Peintures Anticorrosion/Marine, en remplacement de Robert Marchello de la société Maestria.



PEINTURES INDUSTRIELLES

Nouveau Président

Gilbert Eicholz (Groupe CIN / CELLIOSE) a été nommé Président du Groupement Peintures Industrie en remplacement de Christophe Sabas de BECKER Industrie, appelé à d'autres fonctions au sein de son groupe.



Sensibiliser les filières

Pour sensibiliser les acteurs de la filière sur la place primordiale que tient la peinture dans la chaîne de valeur de la production d'un produit fini, le Groupement Peintures Industrie diffusera dès la rentrée prochaine sa nouvelle plaquette « Embellir et protéger - Peintures industrielles, l'habillage des innovations de l'industrie ».

Vers une carrosserie verte

En faisant un point sur la contribution des fabricants de peintures au développement durable et en réunissant les représentants de la filière de la réparation-carrosserie devant la presse le 4 juin dernier, le Groupement Peinture Carrosserie FIPEC a voulu faire un état des lieux de l'activité et montrer à quel point elle a évolué ces dernières années. Depuis déjà plus de 20 ans, les fabricants de peintures ont intégré dans leur stratégie une logique de développement durable à tous les niveaux de leur activité : production, composition, destruction des produits et management.

Les grands axes de progrès vont dans le sens d'une réduction des gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, d'une meilleure maîtrise des déchets et de l'impact des transports.

La FIPEC informe et forme les équipes des sociétés adhérentes pro-activement pour intégrer les nouvelles dispositions légales et leur donner les moyens de les appliquer dans leur filière. Le Groupement Peinture Carrosserie a édité des documents de vulgarisation dans le cadre notamment de la législation COV et a engagé un travail en filière de sensibilisation et d'information, auprès des organismes professionnels



« L'un des leviers d'une démarche responsable est certainement la législation. Mais elle a insufflé une prise de conscience collective qui dépasse la frontière des obligations. L'ensemble des forces vives de l'industrie, en particulier la R&D, le laboratoire, le marketing et les ventes, sont mobilisées à plein temps pour raisonner et innover dans un esprit développement durable », Jean Papachryssanthou, Président Groupement Peinture Carrosserie FIPEC

de distributeurs et carrossiers réparateurs, sur la réglementation REACH dont les répercussions sont tentaculaires. Synthèse de la conférence disponible dans la salle de presse : www.commLC.com/fipec/

COLLES ADHÉSIFS ET MASTICS



Colles Bâtiment

Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires collectives

Devant la complexité à rédiger les dossiers FDES et dans le souci de mutualiser les connaissances, les membres du groupement Colles Bâtiment de l'AFICAM ont décidé de faire appel à un prestataire extérieur, spécialisé dans ce domaine. L'objectif est de réaliser des fiches FDES collectives, avec des données préétablies, tout en mettant en commun des données d'analyse des cycles de vie des produits. Celles-ci permettront d'acquérir des points de repère complémentaires sur les données sanitaires et environnementales.

Réglementation : une participation indispensable

Lors de l'Assemblée Générale de l'AFICAM le 27 mai dernier et du Conseil de Direction, les différents sujets réglementaires ont été abordés. Les adhérents ont été notamment sensibilisés sur l'importance de leur participation et leur « remontée » d'informations au sein des groupes de travail français (AFICAM et FIPEC) et européens (FEICA). En effet, les enjeux sont importants pour les entreprises qui doivent faire valoir leurs positions, afin de s'assurer que les paramètres relatifs à la formulation et à la commercialisation de leurs produits en France et en Europe soient bien pris en compte.

COULEURS POUR L'ART, LE LOISIR ET L'ENSEIGNEMENT



Actualité

Dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Economie, l'AFCALE a été auditionnée par l'Autorité de la Concurrence sur l'accord dérogatoire relatif aux activités manuelles et artistiques. Celui-ci a fait l'objet d'un avis favorable.

ENCRE S D'IMPRIMERIE

Statistiques européennes du secteur



L'AFEI a tenu son Assemblée Générale, le 27 mai dernier, à Paris. Elle a rassemblé les fabricants d'encre, membres de l'Association. Grands groupes à vocation mondiale ou entreprises nationales indépendantes, les adhérents qui sont les acteurs présents sur le marché des encres et vernis pour l'imprimerie et pour l'emballage, ont pu assister à cette occasion, à la présentation de Martin Cellier (Groupe SUN CHEMICAL) sur les statistiques européennes EuPIA (fédération européenne de l'industrie des encres), apportant ainsi aux entreprises membres de l'AFEI, un éclairage précis de la situation de ces marchés.

Nanotechnologies au cœur du débat

Les nanotechnologies représentent aujourd'hui un domaine stratégique de la recherche, en pleine croissance, avec des enjeux considérables pour beaucoup de secteurs industriels : meilleure gestion des ressources énergétiques, économie de matières premières, meilleures performances techniques, nouvelles solutions environnementales... Porteuses de progrès mais aussi sources de questions quant à leurs effets sur la santé humaine et l'environnement, les nanotechnologies sont au cœur des débats sociétaux. La FIPEC accompagne cette innovation en anticipant les risques, l'un des défis à relever pour un développement durable de son industrie. C'est dans ce sens que les adhérents de la FIPEC tiennent à mener d'une façon responsable cette évolution, en travaillant avec toutes les parties prenantes au niveau national, communautaire ou international.

La Commission Nanotechnologies

Dès 2007, la FIPEC a créé une Commission, présidée par Jacques Chatenet, Directeur Technique de la société BLANCHON. Cette commission est chargée de veiller aux travaux en cours en matière de nanotechnologies. Outre sa mission d'information et de vulgarisation en collaboration avec



l'association allemande des fabricants de peintures et vernis VdL, elle poursuit des démarches volontaires pour encourager le développement responsable des nouveaux produits.

Pour et avec ses adhérents, la FIPEC participe largement aux discussions avec les pouvoirs publics et autres parties prenantes, tant au niveau national qu'aux niveaux européen et international.

Ainsi, la FIPEC avait déjà rencontré la Direction Générale du Travail en octobre 2007 sur le sujet et a fait de même avec l'AFSSET (l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) en février 2008, dans le cadre de l'étude sur la manipulation des nanomatériaux et la sécurité au travail¹. Cette étude a abouti à des recommandations sur les bonnes pratiques de prévention des risques visant à maîtriser l'exposition des travailleurs aux nanoparticules.

La FIPEC s'est engagée depuis

dans les travaux de normalisation qui ont pour objectif de définir des méthodes internationales d'évaluation et de maîtrise des risques pour l'ensemble de l'industrie et pour les consommateurs. En outre, elle participe au groupe de travail du Conseil National à la Consommation ayant pour objectif d'instaurer une communication envers les consommateurs et associations de consommateurs sur les produits grand public à base de nanotechnologies. Dans le cadre de cette communication ouverte, la FIPEC a publié différents documents : une brochure technique « Nouvelles peintures : les nanotechnologies moteurs d'innovation - Potentiels et perspectives » ainsi qu'un document de vulgarisation « Quand le nanomonde se met au service de l'homme »². La Commission Nanotechnologies rédige et propose également des guides de bonnes pratiques et d'aide à la communication à l'intention des sociétés de la FIPEC.

1 - « Les nanomatériaux, sécurité au travail » - AFSSET, Juillet 2008 - www.afsset.fr
2 - Documents disponibles sur demande à la FIPEC

Le Grenelle Environnement

Le Grenelle Environnement prévoit un grand chantier pour les nanotechnologies et nanomatériaux : obligation de déclaration des substances à l'état nanoparticulaire, mise en place d'une information du grand public et du consommateur, débat public... Néanmoins, beaucoup de questions demeurent sur les modalités de mise en œuvre de ces dispositions. La FIPEC joue alors un rôle de porte-parole auprès des instances gouvernementales en faisant part des difficultés de mise en pratique des réglementations, pour qu'elles soient réalistes, équitables et précises. La première question à éclaircir est celle du champ d'application des textes de loi. En effet, les termes « substances à l'état nanoparticulaire », « nanomatériaux », « nanotechnologies »... peuvent avoir des interprétations très différentes, du fait que les nanotechnologies se retrouvent dans des domaines très variés et à différents stades de la recherche fondamentale ou appliquée. Même si une définition des nanoparticules est maintenant reconnue internationalement³, les discussions sur la terminologie adéquate pour les matériaux issus des nanotechnologies sont toujours en cours au sein du comité de normalisation international ISO TC 229.

Par ailleurs, la FIPEC soutient une communication vers le grand public et les consommateurs qui soit juste, objective et pédagogique. Toujours dans l'objectif de mieux répondre aux attentes de ses interlocuteurs, la FIPEC suivra avec attention le débat national qui aura lieu dans le cadre du Grenelle Environnement à l'automne 2009 afin de recueillir les questions et préoccupations du public.



Le dialogue ouvert des professionnels et des consommateurs

Pour aboutir à un avis commun aux industriels et aux consommateurs relatif aux produits de grande consommation exploitant les nanotechnologies, le Conseil National à la Consommation a créé en septembre 2008 un groupe de travail composé des deux collèges (professionnels et consommateurs). La FIPEC, membre du collège professionnel, a ainsi contribué à l'instauration d'un dialogue avec les représentants de consommateurs, dans le but de mieux informer et de répondre à leurs questions et préoccupations. Ces échanges, hautement appréciés par l'ensemble des membres du groupe de travail, devraient permettre d'aboutir à des recommandations en terme d'information du consommateur.

Nanotechnologies en Europe et à l'international

Les nanotechnologies présentent des enjeux économiques considérables pour tous les pays. C'est donc devenu un outil de compétitivité à l'international. C'est pourquoi des programmes de recherche sur les nanotechnologies ont été lancés tant pour le développement technologique que pour l'amélioration des connaissances sur les impacts sanitaires et environnementaux. Par exemple, le 7^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement de la Commission européenne alloue un budget d'environ 3,5 milliards d'euros pour financer les projets de recherche relatifs aux « Nanosciences et nanotech-

nologies », entre 2007 et 2013. Ces travaux se font bien entendu dans le cadre d'une veille réglementaire. En effet, à ce jour, il n'existe pas de réglementation spécifique aux nanotechnologies et nanomatériaux. Néanmoins, la Commission européenne a déjà indiqué que le règlement REACH était applicable aux nanomatériaux. Pour se faire, le développement de nouvelles méthodes adaptées à ces substances sera nécessaire. C'est pourquoi un sous-groupe de travail des Etats Membres a été constitué afin d'élaborer des réponses juridiques et techniques à la question du statut des nanomatériaux sous REACH. En outre, l'Europe travaille en étroite collaboration avec les instances internationales comme l'OCDE⁴. En effet, l'OCDE a créé un groupe de travail relatif à la sécurité des nanomatériaux afin de favoriser la coopération internationale pour le développement de méthodes rigoureuses d'évaluation des risques des nanomatériaux. Le vaste programme auquel s'est attaché l'OCDE permettra de faire un état des lieux des nanotechnologies en termes techniques et réglementaires et devrait aboutir à des recommandations de méthodes ainsi qu'à des guides.



3 - ISO TS 27689 - " Terminology and definitions for nano-objects - Nanoparticle, nanofibre and nanoplate " définissant les nano-objets avec au moins une dimension externe comprise approximativement entre 1 et 100 nm.

4 - OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique www.oecd.org/env/nanosafety

Sources de solutions innovantes

Au bénéfice de la santé et l'environnement, les nanotechnologies permettent d'obtenir des propriétés de la matière non accessibles à une échelle macroscopique. Elles peuvent ainsi augmenter les performances des matériaux ou créer de nouvelles fonctionnalités. On compte aujourd'hui plus de 500 produits de consommation courante contenant des nanomatériaux. Quelques exemples d'applications :

- Le bâtiment est un secteur exploitant les nanotechnologies pour optimiser la consommation d'énergie.
- L'automobile bénéficie aujourd'hui de peintures hautement résistantes à la rayure grâce au renforcement des propriétés mécaniques de nanomatériaux.
- Les nanotechnologies sont sources de nombreux espoirs dans le domaine médical : de nouveaux traitements plus efficaces car plus ciblés pourront être proposés dans les années à venir.
- Dans le domaine du photovoltaïque et de la valorisation de l'énergie solaire, les nanotechnologies sont la seule issue pour augmenter le rendement d'une cellule solaire.

Selon la Commission européenne, le marché mondial des nanotechnologies est estimé à 500 milliards d'euros en 2008. Il pourrait dépasser les 1 000 milliards d'euros en 2015 et permettre la création de 10 millions d'emplois.



Nanomatériaux dans les métiers de la FIPEC



Par l'utilisation de certaines matières premières, les industriels de la FIPEC se sentent directement concernés par le sujet des nanotechnologies et nanomatériaux. Certains nanomatériaux existent depuis plus de 50 ans et sont communément utilisés en petites quantités (entre 0,5 et 5 % de la composition) dans les peintures, vernis, colles et encres d'imprimerie, par exemple comme épaississant (silice pyrogénée) ou pour la couleur (noir de carbone). Les industriels de la FIPEC utilisent ces nanomatériaux depuis longtemps dans les conditions réglementées de protection de la santé au travail⁵. Ils mettent en œuvre tous les moyens de protection collectifs et individuels adaptés. Cet état de fait doit être pris en compte dans les discussions actuelles afin de discerner les situations nécessitant des mesures complémentaires dues à l'émergence de nouvelles technologies.

⁵ - En particulier les dispositions du Code du Travail relatives à la prévention des risques liés aux agents chimiques sur les lieux de travail.